



**PRÉFET
DE LA GIRONDE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

**Direction interdépartementale des routes
Atlantique**

N° IDENTIFICATION :

**Concours externe et interne d'agent(e)
d'exploitation principal(e) des travaux publics de
l'État
26 avril 2023**

**AGENT(E) D'EXPLOITATION PRINCIPAL(E)
DES TRAVAUX
PUBLICS DE L'ÉTAT
Branche Routes et Bases Aériennes**

**Épreuve n°1 :
(arithmétique et français)**

(Cette épreuve comporte 2 parties à traiter dans la durée totale de 1H30 – Coefficient 1)

Courts exercices de français

Ce sujet comporte 6 pages et 6 questions

Consignes aux candidats :

- mettre le numéro d'identification de candidat dans la case prévue à cet effet
- toutes les réponses devront être notées directement sur le sujet
- les deux exercices (arithmétique + français) seront insérés dans la copie double prévue à cet effet

**Il est interdit d'introduire dans la salle d'examen des documents écrits ou imprimés.
L'utilisation de la calculatrice est interdite.**

Question n°1 : (3 points)

Dans le texte ci-dessous 12 mots sont mal orthographiés.

Rechercher ces mots et les réécrire correctement, en dessous de chacun des mots concernés, sur la ligne prévue à cet effet.

Sécurité des agents des routes

La DIR Atlantique c'est fortement investie dans les actions de comunication visant à senssibiliser les

usager de la route et plus particulièrement les chauffeurs de pois lourds à la sécurité des personnels.

Les agents des district d'Angoulême et de Gironde ont ainsi participés, en accompagnement de la direction,

des conssessionnaires autoroutiers et des autorités préfectorales, à plusieurs actions de communication

menés sur la RN10, sur l'A63 et dans l'enseinte du stade Matmut Atlantique a Bordeaux.

(Source DIRA)

Question 2 : (4 points)

Compléter le texte ci-dessous par les 8 mots manquants en les choisissant dans la liste proposée. Seuls 8 mots sur les 15 de la liste seront utilisés.

routier	circulation	humains
voiture	trafics	responsabilité
politique	cohérence	réseaux
économiques	développement	statistique
habitudes	d'autoroutes	explications

La direction des mobilités routières (DMR) a la _____ de porter les politiques publiques, de définir les grandes orientations en matière de mobilités routières et d'intégrer les enjeux de la transition écologique et numérique dans toutes les composantes des mobilités routières. La direction assure aussi le rôle de pilote de la gestion déconcentrée ou concédée du réseau _____ national et l'animation de l'écosystème de la route, en particulier de l'économie des transports routiers de marchandises ou de voyageurs. La direction planifie, dans un souci de limitation des nuisances et d'économie de l'espace, les grands projets de _____ des infrastructures de transports routiers. Elle élabore un schéma national des infrastructures de transports qui comprend également les aéroports.

Elle définit les modalités de financement des projets d'infrastructures.

Elle veille à la _____ du réseau routier dans son ensemble. Sous réserve des dispositions régissant les ouvrages internationaux, elle élabore et met en œuvre la politique de développement, de modernisation, d'entretien et de viabilité du réseau national des routes et autoroutes. Elle met en œuvre la _____ nationale de sécurité des infrastructures sur le réseau national des routes et autoroutes et apporte son expertise technique à la délégation à la sécurité et à la _____ routières.

Elle élabore la politique nationale de gestion du trafic et d'information des usagers, et la met en œuvre sur le réseau routier national en liaison avec l'ensemble des autres gestionnaires de _____. Elle contribue à la connaissance statistique des trafics.

Elle élabore les contrats de concessions d'autoroutes et en assure le contrôle du respect.

Parmi les grands dossiers traités par la direction : le développement durable de la route, le contrôle des concessions _____, l'info trafic Bison futé ou encore le déploiement des véhicules autonomes.

Question 3 : (4 points)

Répondre au questionnaire à choix multiple ci-dessous à l'aide du texte au-dessus (une seule réponse possible pour chaque question).

La DMR a compétence sur le domaine :

routier

ferroviaire

les deux

Bison futé renseigne sur

l'info sportive

l'info trafic

l'info régionale

La DMR a une responsabilité dans la politique de sécurité routière

Oui

Non

La DMR a un rôle de contrôle des contrats :

de concessions d'autoroutes

liés à l'activité portuaire

aucun des deux

Question 4 : (2 points)

Réécrire, sur la ligne prévue à cet effet, la phrase au pluriel.

- L'orage a obligé l'utilisateur à modifier son itinéraire.

- Le feu de brouillard n'est utilisé que dans certaines conditions.

Question 5 : (3 points)

Conjuguer la phrase suivante « la sécurité concerne tous les conducteurs » à différents temps de l'indicatif.

- à l'imparfait : La sécurité _____ tous les conducteurs.

- au futur simple : La sécurité _____ tous les conducteurs.

- au passé composé : La sécurité _____ tous les conducteurs.

- au passé simple : La sécurité _____ tous les conducteurs..

Compléter les phrases suivantes par le verbe "CONDUIRE" correctement conjugué, en choisissant parmi les trois propositions (entourer la bonne réponse) :

- J'aiun camion pour la première fois.

1- conduis	2- conduit	3- conduite
------------	------------	-------------

- Avant que vous ne vous y alliez à vélo.

1- conduisez	2- conduisait	3- conduisiez
--------------	---------------	---------------

